

DIRE “OUI!” A DIEU

Comment Chaminade, dans ses lettres, sollicite ce oui de ses correspondants

INTRODUCTION

Celle ou celui qui dit Oui à Dieu est convaincu d’avoir entendu un appel, une demande, venant de Dieu. Ces mots nous introduisent d’emblée dans un dialogue¹. Quand les organisateurs de cette Assemblée ont proposé ce thème et ont sollicité des contributions à son développement, j’ai assez vite pensé que le P. Chaminade a eu souvent à encourager en ses correspondants ce type de Oui, pour l’affermir et l’orienter vers des engagements bien concrets.

Comme Marianistes, nous avons la chance de disposer d’une correspondance du P. Chaminade qui couvre plus de cinquante années, de la Révolution de 1789 à sa mort, en 1850.

En 1930, pour l’édition des premiers tomes des lettres du P. Chaminade, le P. Ernest-Joseph Sorret², alors Supérieur général de la Société de Marie, souligne avec enthousiasme qu’elles nous donnent un contact « direct et sans intermédiaire avec M. Chaminade, se racontant pour ainsi dire lui-même sans le vouloir, au milieu de son existence réelle et si remplie ». Certes, une partie seulement de ces lettres sont de la main du P. Chaminade; la plupart ont été dictées et signées par lui. Certaines ont même été rédigées par M. David Monier ou d’autres et seulement signées par le Fondateur. Dans l’édition classique des lettres, un texte de liaison aide à les situer dans le cours de la vie du fondateur, et des notices biographiques renseignent sur bon nombre de ses correspondants. Ce travail témoigne aussi de l’amour des religieux du début du XXe siècle pour le P. Chaminade, dont ils espéraient alors une rapide canonisation.

Dans sa correspondance, écrit encore le p. Sorret, « on voit (le p. Chaminade), on l’entend, on le suit, au jour le jour, au milieu d’occupations débordantes, attentif à l’ensemble et au détail, et toujours rempli de Dieu, dont il ne cherche que la volonté et la gloire, tout dévoué à l’auguste Marie, dont il veut le règne en combattant à ses côtés et sous sa direction. Dans ses lettres, à la lumière des faits, sa doctrine s’éclaire, et sa personne apparaît », dans toute sa simplicité et sa vérité. « Il est (toujours) pressé par les affaires, qui le sollicitent de toute part ... Il écrit ou dicte à la hâte... », pour régler les affaires les plus diverses mais pas du tout pour faire de la littérature. Il se laisse ainsi voir tel qu’il est, « avec ses riches qualités de bonté, de droiture, de franchise et sa politesse exquise... ».

Pour affiner le portrait moral du Fondateur, le P. Sorret ajoute: « Esprit réfléchi, vaste culture, sens pratique, jugement droit, calme, inspirateur de sagesse et de prudence, qui n’exclut pas la hardiesse des vues et des projets; sérénité inaltérable, tranquille possession de lui-même, force d’âme, énergie courageuse, prudence avec laquelle il prévoit, consulte, réfléchit, avant de se décider et d’agir ».

¹ Thème présenté en 2017 à l’Assemblée Continentale des CLM d’Amérique du Nord, (13-16 juillet 2017, Marianist Lay Community for North America Continental Assembly) dont le thème était: « *Yes, God!* » **Committing to the Marianist Movement.**

² E.J. Sorret, « Introduction », en G. J. Chaminade, *Lettres*, Nivelles 1930, ps 1-6. On citera L. : Lettre.

De Chaminade homme de Dieu, les lettres révèlent « la foi forte, profonde, puisée dans l'oraison »; la confiance et l'abandon filial envers la Providence; la longue patience, qu'il recommande aussi à ses fils; la bonté bienveillante, miséricordieuse et indulgente envers tous, en particulier ceux qui le font souffrir; le respect à l'égard de toute autorité, ecclésiastique et civile ».

Même quand il est surchargé, il est encore « prêt à accepter de nouvelles affaires si elles lui paraissent conformes aux desseins divins. Il dit qu'il serait prêt à aller au bout du monde si Dieu l'y appelait. Il ne cherche qu'une chose: la gloire de Dieu, la multiplication des chrétiens, le salut des âmes. » Pour lui, apôtre et missionnaire de Marie, - comme on sait - « le meilleur moyen de ramener les âmes à Jésus est de les gagner à sa très sainte Mère ».

Le P. Sorret nous fait d'emblée voir en Chaminade, un homme du « Yes, God ! », n'est-ce pas ? - tout dévoué à la mission de la famille marianiste ! Essentiellement consacrées à ce qui touche à sa mission dans l'Eglise, les lettres de Chaminade ne disent, par contre, à peu près rien du monde politique, culturel ou scientifique... qui l'environne. Chaminade n'est pas homme du monde mais homme de Dieu, tout dévoué aux affaires du Royaume.

Voici donc *thème et variations* sur « Oui, Dieu ! » à travers plus de 40 ans de correspondance du P. Chaminade, classées selon un schéma simple permettant une vue d'ensemble d'une thématique finalement très riche. On ne connaît pas la réaction des correspondants de Chaminade à ses appels à la foi, à l'engagement, à ses incitations nombreuses au « Oui à Dieu ! »; on peut la deviner un peu à travers ce que Chaminade leur écrit...

I. COMMENT PARLE CE DIEU A QUI ON DOIT DIRE OUI ?

1. Il parle dans les Ecritures

1.1 Chaminade conclut sa lettre du 19 avril 1812 (L. 45) à Melle de Trenquelléon par ce conseil:

« Rappelez-[vous] souvent, ma chère Fille, cette parole de l'Ecriture: *L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé* (Ga 6, 7) ».

1.1 Il renvoie Mère de Trenquelléon à la foi (Bordeaux, 18 février 1820 (L. 134):

« C'est un grand malheur, dans les Communautés, lorsque les Chefs font plus de cas des jugements de la prudence naturelle et toute humaine, que des décisions d'une prudence surnaturelle et toute divine. N'oublions jamais cette belle parole: *Le juste vit de la foi* (Rm 1, 15-17) ».

1.2 A Mère de Trenquelléon, Agen (Bordeaux, 21 septembre 1821 (L. 173):

« Il serait possible que la Providence nous destinât de nouveaux biens à faire dans cette contrée-là (de Condom): commençons ou continuons à nous en rendre les instruments quand Dieu voudra et comme il le voudra. ...

Si Dieu ne vient à notre secours, nous travaillons inutilement, a dit le Prophète, L. a parole de Dieu sera toujours vraie, dans les moindres choses comme dans les plus grandes: demandons le secours de Dieu, et ne cessons de le demander (Ps 126) ».

1.4 Extraits de l'obédience à M. Caillet, envoyé à Saint-Remy (L. 271, Bordeaux, 26 février 1824):

« Vous partez d'un lieu ... où votre cœur a si souvent répété les belles paroles de saint Paul aux Galates: *Pour moi, que la croix de notre Seigneur Jésus Christ reste ma seule fierté. Par elle, le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde* (Gal 6, 14).

Envers les religieux de Saint-Rémy, vos Frères ... pourrais-je vous donner des avis plus sages et plus religieux que ceux que saint Paul donne aux Galates au chapitre 6, versets 1 à 5 ? Rendez-vous comme familière cette doctrine apostolique, et faites-en la règle de votre conduite.

Dans quel esprit ... travailler ? - Le saint Apôtre vient de vous répondre: dans un esprit de douceur, ... dans un esprit de foi et de confiance en Dieu ».

1.5 A M, L. 'abbé Larrieu, Directeur du séminaire d'Auch (Bordeaux, 5 décembre 1825 (L. 382):

« Pour (vos) efforts et (vos) peines, Jésus [et] votre bonne Mère vous appelleront un jour ... dans la demeure du bonheur éternel. Avec quelle joie vous les entendrez l'un et l'autre vous adresser ces paroles consolantes: *Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup; entre dans la joie de ton seigneur* (Mt 25, 23) ».

1.6 A M, L'abbé Juif, curé de Ferrette, Alsace (Bordeaux, 2 Mai 1826, L. 395:

« Dans l'ordre de la religion, l'un des premiers préceptes de Dieu donnés aux hommes fut que l'enfant *quitterait ses père et mère pour suivre son époux et ne faire qu'un avec lui* (Mc 10, 7). Certes, il faudrait être charnel ... pour ne pas admettre le précepte dans le cas où la vierge chrétienne se consacre à Jésus-Christ et le prend pour unique Epoux ».

1.7 A M, Lalanne, Saint-Remy, Chaminade écrit (Agen, 23 janvier 1833, L. 661):

« Il faut aimer ce qu'on croit. ... La foi, et cette foi surtout du cœur, est un grand don de Dieu: nous avons toujours besoin de dire: *Seigneur: Augmente en nous la foi* (Lc 17, 3-10). Dieu accorde pour ainsi dire facilement cette grâce, lorsqu'on s'exerce à faire des œuvres de foi. *Le juste vit de la foi* ... Il en est de l'humilité comme de la foi: c'est l'humilité du cœur que le Seigneur demande de nous. *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Mt 11, 29)... Quel bonheur d'être assuré de faire la volonté du Dieu de son cœur ! Qu'elles sont aimables ces paroles: *Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.*

1.8 Dans la grand lettre du 24 août 1839, aux prédicateurs de retraites (L. 1163) on lit:

« *Le vœu d'enseignement* que nous faisons..., réalisant dans son objet la parole de Marie, "*Faites tout ce qu'il vous dira*", atteint toutes les classes, tous les sexes et tous les âges, mais le jeune âge et les pauvres surtout... »

1.9 A M. Perrodin, Courtefontaine (Bordeaux, 9 février 1840, L. 1190):

« Au sein de la tempête qui menaçait d'engloutir la faible embarcation sur laquelle se trouvaient les Apôtres, saint Pierre devait, à l'exemple de son Maître, marcher d'un pas ferme sur les eaux, dès qu'il se mit à la mer. Vous savez le reproche que lui valut son hésitation, et la conséquence de cette pusillanimité dans celui qui, une fois confirmé en grâce, devint la pierre fondamentale de l'Eglise (Mt 14, 22 ss).

... Marie vous a dit depuis longtemps: Venez, suivez-moi ! Aujourd'hui, ... il ne tient qu'à vous de répondre par le fait ... à la parole de votre Reine et de votre Mère ».

1.10 Circulaire du Supérieur général de la Société de Marie à ses chers Enfants. Bordeaux 1841: (7 janvier, L. 1240):

« Témoin de vos efforts et de vos vœux, ... je répétais dans le secret de mon âme ces belles paroles de l'Ecriture: *Oh, qu'il fait bon, qu'il est agréable de vivre unis de la sorte comme des frères !* (Ps 133) ».

1.11 A M. Enderlin, Fribourg (Bordeaux, 21 janvier 1841, L. 1242):

« Ne vous laissez pas aller à quelques retours de satisfaction personnelle en présence des succès de votre Ecole. Rappelez-vous ces belles paroles de David: *"C'est en vain que je garderais la ville si Dieu ne veille sur elle"* (Ps 126); et celles de saint Paul: *"Nous semons, nous arrosons, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement"* (Jn 4, 37 et 1 Co 3). Oui, c'est à Dieu seul que nous devons rapporter le bien qui se fait ... car c'est de lui que nous recevons tout bien... ».

1.12 A un religieux de la Société (probablement M. Perrodin), Bordeaux, L. 1269):

« Comme vous voulez faire l'application de la foi chrétienne à l'amendement de vos défauts, souvenez-vous toujours que ... toutes les vérités révélées se rapportent à celle dont saint Pierre fit profession: *Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant !* (Mt 16, 16) ».

1.13 Circulaire au Tiers-Ordre des Filles de Marie (Bordeaux, 2 janvier 1844, L. 1289):

« Saint Paul répétait cette parole que je me sens pressé de vous adresser; il craignait qu'après avoir prêché aux autres, il ne fût réprouvé lui-même (cf. 1Co 9, 27) ».

1.14 Dans une de ses longues lettres à M. Caillet, en des années de conflit à la tête de la Société (L. 1313), Bordeaux, 17.08 1844):

« *Contre moi se sont levés de faux témoins qui soufflent la violence* (Ps 26, 12). Ce passage de l'Ecriture ... vous étonnera ... Je distingue comme deux espèces d'iniquités: une, qui semble toute matérielle et qui l'est en effet quelquefois; l'autre, plus ou moins formelle, selon les sentiments qui l'animent. ...

J'ai passé par d'assez grandes épreuves: la plus grande ne fut pas celle de 93, où *Un seul pas me sépare de la mort* - parole de David poursuivi par Saül à Jonathan (1 R 20, 3) me séparait de l'échafaud, l'épaisseur d'une planche: les épreuves de 1844 sont bien au-dessus. ... Il faut que l'oracle que Jésus-Christ a prononcé s'accomplisse (aussi) à l'égard de cette petite portion de l'Eglise qu'on appelle Société de Marie: « *Je suis venu en ce*

monde pour rendre un jugement: que ceux qui ne voient pas puissent voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles (Jn 9, 39) ...

Une fois ... je voulus vous faire sentir pourquoi ma conscience s'opposait à ce que le Conseil demandait de moi: je vous citai les paroles de St Paul: *Tout ce qui ne vient pas de la foi est péché (Rm 14, 23)...*

Il y a peu de temps, nous lisions dans l'Evangile le blâme que faisait Notre Seigneur Jésus-Christ de semblables consultes: « *Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition ? (Mt 15, 3) ...*

Vous et (M. Clouzet) aviez un bandeau sur les yeux ou plutôt, l'oracle de Jésus-Christ s'accomplit: *In hoc iudicium veni in mundum ut qui vident non videant* etc... Mais vous ne voulez pas d'explication de ma part. ...

Recevez, mon cher Fils, l'expression de la profonde compassion où votre conduite me jette: elle est proportionnée à la tendre amitié et à la confiance entière que vous m'aviez inspirée depuis tant d'années ».

1.15 A M. Clouzet, St Remy, 1844 (Bordeaux, 30 septembre 1844, L. 2338):

« Je me rappelle ... avoir répondu ... que je reconnaissais en moi tous les défauts et incapacités qu'on y croyait ... mais que Dieu pouvait bien précisément m'avoir choisi tel pour avoir toute la gloire de l'œuvre de la fondation de la Société. Je citais les paroles de St Paul: *Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi (1 Co 1, 27)* mais on ne tint aucun compte de ces paroles de foi parce qu'elles étaient évidemment contre la raison ».

1.16 A Mgr Donnet, Archevêque de Bordeaux, 1845 (Bordeaux, 18 septembre 1845 (L. 1385):

« Si ... je résiste ce ne sera plus ma résistance qui les empoisonnera: j'aurais même un antidote dans la parole de Jésus-Christ: le bonheur promis à ceux qui souffrent persécution *propter justitiam* (Mt 5, 10).

1.17 A Mgr de Chamon, Evêque de Saint-Claude (Bordeaux, 23 novembre 1845 (L. 1413):

« J'ai un peu compris, ce me semble, à l'aide de la lumière de la foi, ces paroles de Notre Seigneur: *"Amen, amen, je vous le dis: si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit (Jn 12, 24)*. Comment se soutiendra et se multipliera la Société de Marie si je ne meurs tout à fait à moi-même, si je ne suis profondément humilié et rejeté comme absolument inutile et même nuisible ? Que le nom du Seigneur soit seul glorifié ! Que celui de son auguste Mère soit connu partout ! ».

1.18 A Mgr Donnet Bordeaux, 9 avril 1847 (L. 1479):

« Le Seigneur saura bien suppléer à tout ce qui me manque: *Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi (Ps 22, 4)*. *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? (Rm 8, 31)* ».

1.19 Au Nonce apostolique à Paris (Bordeaux, 20 juillet 1847 (L. 1481a.):

« Vous savez qu'il est possible que Dieu m'ait réellement choisi pour soutenir quelques-unes des œuvres qu'il a daigné m'inspirer, et que le Saint-Siège a approuvées. *Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort* (1Co 1, 27). Je dois me défier beaucoup de moi-même... Je sais aussi, néanmoins, qu'il ne faut pas porter à l'excès la défiance de soi-même, et qu'en beaucoup d'occasions, nous devons dire: *Je peux tout en Celui qui me rend fort* (Ph 4,13) ».

1.20 A M. Michaud, à Ste Anne: (Bordeaux, 20 septembre 1847 (L. 1486):

« Prenez un parti, mon cher Fils: je crois qu'on peut appliquer ici les paroles de notre divin Maître: *Nul ne peut servir deux maîtres* (Mt 6, 24) ».

2. Dieu parle par de nombreux signes providentiels

Pour le P. Chaminade, dire oui à Dieu c'est très souvent: suivre les indications de la Providence. Cela présuppose, évidemment, un discernement des signes par lesquels Dieu fait connaître sa volonté.

2.1 En 1797, Chaminade écrit à Mlle de Lamourous, au Pian (Lettre 10, 15 septembre):

« Nous ne mourons, dit-on, ma chère Fille, qu'une seule fois. Il est vrai: mais que de leçons nous recevons de la Providence pour nous l'annoncer et nous y préparer ! et chacune de ces leçons est une espèce de mort.

Que doit faire une âme fidèle dans le chaos des événements qui semblent l'engloutir ? Se soutenir imperturbablement par cette foi, qui en nous faisant adorer les desseins éternels de Dieu, nous assure que *tout tourne à l'avantage de ceux qui aiment Dieu*.

Oui, ma chère Fille, le Seigneur ne vous abandonnera pas: si *un seul cheveu ne tombe pas de la tête de l'homme sans une disposition de notre Père céleste*, les vicissitudes continuelles qui ballottent votre existence, les orages intérieurs et extérieurs qui grondent sans cesse, et qui paraissent presque vous déconcerter sont des traits de l'amour véritable que Dieu a pour vous. Je ne crains pas de dire que ce sont même des signes de prédestination.

L'esprit des ténèbres ne manquera pas de vous persuader ... que vous ne pouvez vous dissimuler qu'il n'y ait en vous des causes coupables: mais il n'en est pas moins vrai que Dieu vous ménage toujours, dans ces peines, des moyens, d'abord de purifier votre volonté, de vous détacher absolument de tout, de renoncer à ces idées d'une raison purement naturelle qui vous porterait à juger la conduite de la Providence à votre égard, et en second lieu, de vous faire pratiquer les plus excellentes vertus du christianisme: elles sont renfermées, ma chère Fille, dans cet abandon entre les mains de Dieu, surtout lorsqu'il ne résulte de cet abandon le plus parfait que peine, angoisse, incertitude, etc...

... Vous trouverez tout dans la foi... Je vous ai conseillé une espèce d'oraison de foi: elle... (vous préservera) contre les conseils trop relâchés ou trop sévères que pourraient vous donner des hommes qui vous conduiraient plutôt par une prudence naturelle que par une direction de l'esprit de Dieu, Laissez toujours tomber toute idée, raisonnement, sentiment que vous suggérerait votre imagination, pour vous conduire avec cette sainte simplicité que je vous ai toujours recommandée.

... Vous n'avez rien tant à craindre que ce qui pourrait vous troubler, et surtout vous empêcher de vous abandonner à Dieu dans l'oraison de foi et de recueillement. Dieu vous fera connaître par cette voie tout ce qui lui déplaît ...

Que faire donc ? Priez avec confiance, et allez tout bonnement à celui vers qui vous vous sentirez portée dans un esprit de foi. ...

J'ai une entière confiance en Dieu, en la présence duquel je vous ai écrit cette lettre, [de] n'y avoir rien mis que ce qui peut lui être agréable et vous être utile. ... ».

2.2 Le 2 mars 1799 (L. 15), il lui écrit encore:

« ... O ma chère ..., nous ne serons jamais heureux, nous n'aurons jamais la paix de l'âme, que quand nos volontés seront entièrement conformes à celle de Dieu: que notre soumission et notre résignation aux dispositions de la Providence rendent notre tranquillité indépendante de la variété des événements...

... Je ... vous exhorte à vous donner à Dieu plus sincèrement que jamais. Accoutumez-vous à veiller sur votre cœur, dirigez-en tous les mouvements vers Dieu seul et son service, non par une tension de tête, mais par amour. Votre activité naturelle pourrait nuire à cette vie intérieure qui fait que nous cherchons Dieu en tout et que nous ne cherchons que lui».

2.3 A Mlle de Trenquelléon, au château, Chaminade, qui a promis une visite, écrit, le 6 décembre 1815 (L. 59):

« Vous êtes trop sage ... pour (me poser) la question: Pourquoi embrassez-vous plus de travail que vous n'en pouvez faire ? ... - (En fait), depuis plus de trois mois, je n'ai pas passé un jour sans penser à ma chère famille du Haut pays; mais l'ordre de la Providence, manifesté par celui des circonstances, n'a pas paru permettre d'en faire davantage pour vous autres, à l'exception près de quelques lettres ».

2.4 Quelques semaines plus tard, Bordeaux, 19 février 1816, à Mlle de Trenquelléon, au château de Trenquelléon (L. 64):

« Ne vous troublez de rien, ma chère Enfant, lui écrit-il l'année suivante; prenons garde seulement à ne pas contrarier l'œuvre de Dieu par nos imprudences... nous conformant toujours aux dispositions de la Providence ».

2.5 Le P. Chaminade se montre prompt à reconnaître l'action de la Providence dans ce qui lui arrive, Le 20 janvier 1817 il écrit à l'évêque d'Agen: de Bordeaux, à Mgr Jacoupy (L. 85):

« J'apprends aujourd'hui que Votre Grandeur a décidé dans sa sagesse que l'affaire de la maison proposée à l'Institut de Marie est finie; il faut croire que Dieu l'a voulu ainsi et qu'il en sera glorifié. (Et plus loin): « Les établissements des Filles de Marie se développeront quand il plaira à Dieu de le vouloir et dans les lieux que la Providence désignera ».

2.6 A Mgr de Morlhon, Archevêque d'Auch, en 1824: Bordeaux, 18 mai 1824 (L. 287):

« [Je sollicite] votre bienveillance pour la maison religieuse de l'Ordre de Marie que l'on se dispose à établir dans la ville de Condom... ... Les Filles de Marie, ainsi que leur nom le donne à comprendre, se sont mises sous la protection spéciale de la très sainte Vierge. ... - Devenu leur ... chef immédiat par l'effet de la Providence, je fais en sorte d'y former partout même esprit, et de les maintenir dans la Règle sous l'approbation de

l'Ordinaire, La même Providence, qui a arrangé les choses ainsi, a bien voulu disposer les circonstances pour qu'une nouvelle maison s'ouvrît à cet Institut dans la ville de Condom ».

2.7 « Il est peu de jours, confie-t-il un jour à M. Clouzet (L. 364, Bordeaux, 26 juillet 1825), où je n'aie à dire: Dieu l'a permis ainsi; il faut bien que je le permette; il faut bien que je me soumette».

2.8 Et il exhorte son cher Clouzet à faire de même (L. 432. - Bordeaux, 9 avril 1827):

« Adorez souvent intérieurement, adorez toujours en toutes choses les dispositions de la Providence. Ayons toujours présente cette maxime de foi, que rien n'arrive sans l'ordre ou sans la permission de Dieu ».

2.9 Chaminade, un jour, a fait cette confidence révélatrice au p, Lalanne (30.12.1829, à Lalanne, Saint-Remy, L. 495):

« Quoique instituteur, fondateur, supérieur d'une Société religieuse, je me regarde toujours comme un bien petit novice dans l'art de faire des règlements, des constitutions. Je ne trouve rien de si difficile que de faire de bonnes lois, surtout quand il faut atteindre tant d'espèces d'individus et les maintenir toute leur vie ».

Les constitutions devraient aider les religieux à faire toujours et partout la volonté de Dieu. Elles sont l'œuvre de l'esprit et de la raison. Or Chaminade préfère obéir au cœur plutôt qu'à la tête. Obéir à la Providence n'est jamais automatique mais demande que soient toujours en éveil l'attention aux signes, la sensibilité au contexte, le discernement spirituel, la foi du cœur... Chaminade est toujours disposé à dire oui à la Providence, mais sans se dispenser de ce travail intérieur, souvent quelque peu risqué.

2.10 « J'aime bien qu'on raisonne, écrit-il en 1828 à M, Léon Meyer, mais uniquement pour bien appliquer les principes de la foi» (L. 448, 29 janvier 1828).

2.11 Et à M. David, il avoue: « Vous savez que je tâtonne beaucoup, mais que je ne reviens guère sur ce qui est déjà entrepris » (L. 205, Bordeaux, 21 juin 1822).

2.12: Il mentionne souvent l'action de la Providence. Concluons ces quelques exemples par ce qu'il écrit à Dominique Clouzet le 12 juin 1830 (L. 526):

« J'ai loué Dieu intérieurement de l'attention que sa Providence a eue de venir à mon secours, dans tous les besoins dans lesquels elle permet que je tombe, Le cas se répète souvent; elle veut sans doute m'habituer à une entière confiance en elle, et à ne regarder jamais que ses intérêts propres. Derechef, que Dieu soit béni à jamais dans les dispositions de sa Providence ! ».

3. Obéir à Dieu c'est aussi obéir à l'Église et à ses chefs

3.1 Le 2 février 1791, du collègue de Mussidan, où il est encore économe, Chaminade écrit une lettre d'affaires au curé Pontard de Sarlat, une petite ville du même diocèse, et à la fin, pour essayer de le détourner de prêter le serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé, il écrit: « J'ai eu bien du plaisir d'apprendre que tous les curés de votre

pays étaient résolus de ne prêter le serment qu'avec les restrictions convenables: vous pouvez compter que, dans ce pays, il y a une fermeté digne des premiers siècles de l'Eglise ».

Hélas, peu après Pontard prêtait serment et devenait évêque constitutionnel de la Dordogne.

3.2 Parmi les prêtres qui avaient prêté serment à la Constitution Civile du Clergé au début de la Révolution, beaucoup l'ont regretté par la suite et ont demandé à être pleinement réintégrés dans l'Eglise. Exemple: le vieux p. Joachim Rousset (82 ans), ancien Récollet et ami de Blaise Chaminade, résident à Libourne. Il écrit au P. Chaminade en 1795:

« Je m'avoue coupable; je m'adresse à vous avec confiance pour vous prier de me faire savoir ce qu'il faut que je fasse pour réparer cette faute, que j'ai faite par crainte plutôt que par malice. ... Je serai toute ma vie du sentiment que *n'aura pas Dieu pour Père qui n'aura pas l'Eglise pour Mère !* »,

Chaminade lui répond de Bordeaux, le 29 août 1795 (L. 7):

« Monsieur, Votre âge, votre profession, les places de confiance dont vous avez été honoré dans votre Ordre, ont donné à votre exemple un plus grand nombre d'imitateurs. Vous ... leur devez des démarches bien prononcées pour rétracter vos erreurs et réparer le scandale que vous avez donné à l'Eglise par votre adhésion au Schisme.

Je présume que vous avez cessé d'exercer aucune fonction du ministère pour faire un premier acte de soumission à l'Eglise et à son chef.

Le second qui vous reste à faire, c'est la rétractation détaillée de tous les actes schismatiques auxquels la prestation de votre serment a donné lieu, avec les sentiments de repentir et d'obéissance à vos supérieurs canoniques, qui doivent en accompagner la déclaration. ... Vous me l'enverrez... (et) je vous tracerai ce qui vous reste à faire pour mériter votre réconciliation.

Jusque-là, méditez vous-même, aux pieds de Jésus-Christ, la grièveté de votre désertion de la cause de l'Eglise; sondez les plaies de votre âme, afin de les montrer dans toute leur profondeur au ministre de Jésus-Christ, qui sera chargé de vous plonger dans la piscine probatique; témoignez publiquement, à tous ceux que vous avez pu induire dans l'erreur, la douleur que vous en ressentez, et le désir que vous avez de réparer le scandale que vous avez donné; mais surtout, livrez-vous entièrement entre les mains de la Providence pour vos besoins temporels. ... A l'école de saint François, vous avez dû apprendre que le secours de la Providence n'abandonne jamais ses vrais enfants ».

3.3 Le 19 juin 1802 (L. 25), Chaminade, jusque là administrateur du diocèse de Bazas, écrit à Mgr d'Aviau:

« Je vous (témoigne) la joie que tout le diocèse de Bazas a partagée avec moi en apprenant votre nomination à l'Archevêché de Bordeaux. ... Il n'y a que dix-huit mois environ que le saint archevêque d'Auch me força en quelque manière d'accepter l'administration de ce diocèse. Par le tendre et respectueux dévouement que j'ai pour lui, et plus encore, par l'amour que Dieu m'a inspiré pour son Eglise, je cédai à ses pressantes invitations, et je réunis cette pénible charge aux nombreuses occupations que m'offrait l'état de la ville de Bordeaux et le délaissement surtout de la jeunesse.

Puissent mes travaux avoir procuré quelque gloire à Jésus-Christ notre divin Maître, avoir un peu contribué au rétablissement de notre sainte religion, et vous avoir rendu plus facile à cultiver cette portion de l'héritage du Seigneur dont la Providence vous a fait le premier Pasteur ».

3.4 En 1823 Chaminade reçoit de l'extrémité opposée de la France, du diocèse de Besançon, un appel qui aboutira à l'œuvre de Saint-Remy, la future école normale, si importante dans l'histoire marianiste. Voici sa première lettre à son interlocuteur de l'Est, M. Bardenet (L. 230, 4 mars 1823):

« Quelles sont les vues de cette Providence, dans cette occasion, par rapport à nous, et que nous demande-t-elle ? Voilà ce qui a fixé plus particulièrement mon attention. Je m'en fais un compte assez simple. Je me suis dit: Nos Evêques, successeurs des Apôtres, sont les apôtres du temps où nous vivons. Ils ont la haute mission. Eh bien, L'église, apostolisée dans l'orient de la France, demande à moi, ministre inférieur, placé à l'autre extrémité du Royaume, si je puis envoyer des ouvriers auprès de vous, que le Maître les attend. Il ne me reste qu'à répondre comme au temps de Apôtres, - et Dieu le veuille ainsi ! - c'est d'obéir et de m'y porter de tout mon pouvoir. ... Il est faible en moi, mais il peut devenir grand en notre divin Sauveur: sa sainte volonté sera faite ! Lorsque ce divin Médiateur daigne m'associer à des hommes plus dignes, il a pris en regard ma faiblesse, et c'est un sujet de consolation: j'ai confiance en l'œuvre provoquée et j'obéis. Vous y ferez de votre part tout ce que vous pouvez par la grâce: unissons-nous en Dieu seul. ...

Quelque chose que vous décidiez ou que vous fassiez avec (mon envoyé – M. David), je m'y abandonne; je le tiens pour fait avec moi-même. ... Cette Providence, qui a daigné me mettre en rapport avec vous, me donne cet espoir, que ce n'est pas en vain quelle nous a attirés et placés dans ses saintes voies ».

3.5 Quoique enthousiasmé par le projet de Saint-Remy, Chaminade reste prudent, en particulier parce qu'il connaît l'état des finances de la Société de Marie. M. David lui a envoyé plusieurs lettres; il lui répond fin avril 1823 (L. 234, Bordeaux, 23-25.04):

« Mon premier sentiment a été celui de la joie: comment pourrait-on aimer Jésus-Christ et son auguste Mère, et ne pas se réjouir des dispositions où vous avez trouvé M. Bardenet, ses dignes collègues et les MM. du clergé avec qui vous avez eu affaire ? ... J'espère bien que la Providence viendra à notre secours lorsque l'Etablissement sera en train. Mais en attendant, ne faut-il pas que nos zélés fondateurs soient, pour ainsi dire, notre Providence; qu'ils en soient au moins les économes et les sages dispensateurs ? - La Providence assiste toujours ceux qui travaillent aux œuvres qu'elle demande. Nous n'y travaillons pas encore ! ... J'ai dit que je n'osais contrarier cette œuvre, et non que je la désirais. Vous savez qu'il y a certaines choses excellentes qu'on désire, mais aussi qu'on craint, qu'on redoute, et qu'il n'y a que la foi qui mette au-dessus de toutes répugnances ».

4. Dire oui à Dieu, c'est dire oui à sa vocation et à la mission

4.1 De Saragosse, le 28 avril 1798 (L. 8), Chaminade écrit à M^{me} Randon, une mère de famille de Bordeaux, qui songeait à se retirer dans la solitude avec son mari, après avoir consacré à Dieu ses enfants...

« Toute l'Europe est dans la confusion, et l'Espagne en particulier...- Un si long voyage, et dans de semblables circonstances, ne laissait pas d'entraîner bien des difficultés que vous devez peser sérieusement devant Dieu. ...

Si cependant vous persévérez à croire qu'une conduite si extraordinaire est pour vous dans les vues de la Providence, expliquez-moi ... toutes les raisons ou les lumières particulières que vous aurez: je les pèserai devant Dieu, et j'espère de sa bonté qu'il me fera connaître sa volonté à cet égard...

... Votre frère [M. Bouet], mon compagnon, a toujours la même inclination (vers la Trappe) je n'ai encore pu me déterminer à lui donner un consentement parfait, quoique je ne lui aie pas défendu de prendre ce parti. ...

Je reviens à votre projet: si vous n'avez aucun doute, aucune incertitude devant Dieu sur l'obligation et le temps de l'exécution, voyez les divers moyens que vous aurez à prendre pour les faire réussir; pesez bien les inconvénients qui sont du côté de votre mari, de vos enfants, de la vente de vos maisons, etc...; en attendant, écrivez-moi le plus en détail que vous pourrez... ».

Madame Randon ne donna pas suite à son dessein, mais elle continua sa vie de charité

4.2 Le 15 juin 1820, Chaminade écrit à Mlle Charlotte de Lachapelle, de la petite ville de Condom, non loin d'Agen (L. 141) que des raisons familiales empêchaient d'entrer au couvent:

« J'apprends avec grande satisfaction, ma chère Fille, qu'enfin les liens qui vous retiennent dans le siècle vont être rompus. Votre frère va se marier; vous serez dégagée de toute promesse; vous serez libre, libre de voler dans votre chère solitude, libre de courir dans les voies de Dieu, libre enfin de consacrer tout ce que vous avez reçu de la main libérale de la Providence à la gloire de Jésus et de Marie. ...

Vous allez entrer au couvent à une époque où vous devenez bien nécessaire à l'Institut de Marie. ... Prenez donc, ma chère Fille, une attitude ferme et déterminée, Le démon ne sera pas en peine pour faire trouver de nouveaux motifs de différer votre retraite absolue du monde. Toute raison doit cesser, lorsque le grand Maître appelle. ... Que le Seigneur, ma chère Fille, vous accorde courage et force! ».

4.3 Mais un an après, Mlle de Lachapelle est toujours retenue par sa famille (L. 154, 23 mars 1821).

« J'apprends, ma chère Fille, avec intérêt et sensibilité vos combats et les preuves de votre constance. Qui peut douter de votre vocation ? Comment ne voit-on pas que le grand Maître qui vous appelle à son service vous soutient depuis tant d'années dans ces rigoureuses épreuves ? ... [Mettez] toute votre confiance dans la grâce du Seigneur et la protection de son auguste Mère, à laquelle vous appartenez si spécialement, sans jamais manquer au respect que vous devez à vos parents. ... [Dites leur] de temps en temps

qu'en s'opposant à ce que vous obéissiez à votre vocation, ils s'opposaient aux desseins de Dieu ».

4.4 Le p. Chaminade a mis M, Louis Rothéa au service du fondateur des Frères de la Doctrine (à Ribeauvillé, en Alsace) pour dix-huit mois. Il lui écrit, le 17 décembre 1821 (L. 183):

« Remplissez bien, mon cher Enfant, les fonctions dont vous êtes chargé. Vous devez être d'autant plus content, dans votre petite mission, qu'elle vous vient davantage de Dieu: elle est pour ainsi dire toute divine.

Appliquez-vous sans cesse à croître dans les vertus... que le vieil homme soit immolé, afin que vous ayez le bonheur de vivre quelque temps de la vie de l'homme nouveau ».

4.5 A M. David Monier qui était à Agen, il écrit en 1822 (Bordeaux, 16 avril 1822 (L. 193):

« Travaillons pour la seule gloire de notre Dieu, pour le soutien de la religion, selon l'étendue de sagesse que le Saint-Esprit voudra nous inspirer, sans attendre que les hommes nous approuvent, Le bon Dieu, en nous choisissant pour les instruments de ses miséricordes, ménage tout pour notre propre salut, et c'est la principale raison de cette alternative continuelle d'épreuves et de consolations, de succès et de traverses ».

4.6 A M, Le Comte de Noailles à Paris (Bordeaux, 14 mai 1830, L. 523):

« Dieu daigna m'inspirer, il y a de longues années, le désir de travailler au soutien de la religion dans notre malheureuse patrie. Pour le faire plus efficacement, je demandai des lettres de Missionnaires apostolique; je les obtins.

Le premier moyen de remplir ma mission fut l'Institution ou l'établissement de Congrégations.

Un des seconds moyens que Dieu a daigné m'inspirer est l'établissement des Ecoles normales. S'il y en avait une par Département, ou au moins dans chaque ressort des Académies de l'Université, tenue selon la plan que j'en ai tracé, nous pourrions renouveler toute la génération du peuple qui se forme, et qui bientôt remplacera la génération présente ».

5. Dieu nous parle aussi par les épreuves et les souffrances que sa providence permet

5.1 En septembre 1799, Chaminade écrit de Saragosse à Thérèse de Lamourous (L. 19, 23 septembre):

« Si j'écoute ma nature, je vous plains; mais si je regarde la foi, je dis aussitôt: Thérèse est heureuse, elle souffre ... Car, voyez-vous, ma chère Enfant, quoique je sois le plus lâche et le plus sensuel des hommes, j'ai néanmoins une ferme foi que ceux qui souffrent sont heureux; je le crois aussi fermement que je crois au mystère de la Trinité. Mais en quoi consiste le bonheur de souffrir? - Je me garderai bien de répondre directement à cette question: je croirais faire injure à l'amour du sacrifice que le Bon Dieu vous a inspiré pour lui et pour la divine victime du Calvaire et de nos autels. Je vous dirai seulement: prenez garde que le feu ne s'éteigne pas; mettez-y souvent du bois ».

5.2 Vouloir être totalement *fiat/oui* à Dieu, ça peut coûter cher, écrit-il encore à Thérèse de Lamourous (L. 21, 26 juillet 1800):

« Ma bien chère Fille, il n'en coûte pas peu pour se laisser accommoder. Je pourrais vous dire ce que me dit un jour ma défunte mère, dans mon enfance, pour vaincre la résistance que j'opposais sans doute à me laisser laver et peigner: *Il faut, me disait-elle, qu'il en coûte pour être joli !*

Il peut bien se faire, et même il n'y a guère de doute que le Bon Dieu vous fasse passer par de grandes épreuves; et s'il ne le faisait pas, qui aurait le courage de le faire ? - Qui pourrait vous faire souffrir dans tout votre corps, et aller arracher la sensualité qui s'est nichée dans tous vos sens ? Votre Père vous aime bien; mais aurait-il le courage de vous tenir toujours dans l'humiliation, jusqu'à ce que l'orgueil serait tout à fait étouffé ? Pourrait-il vous attacher et vous tenir clouée à la croix, jusqu'à ce que le vieil homme ait expiré ? Et vous-même qui, enfin, désirez tant de faire votre toilette et de vous revêtir de la robe nuptiale, auriez-vous imaginé de vous rouler, des années entières, dans le mépris, de vous réduire à une pareille indigence, etc. ? Vous voyez donc bien qu'il est nécessaire que le Bon Dieu y mette sa main. - avez-vous compris combien l'orgueil, la sensualité avaient pénétré avant; quelles profondes racines elles avaient jetées dans votre âme ? O bonté et miséricorde de notre Dieu, qui ne paraissent jamais mieux que quand elles semblent nous accabler.

Ma chère Thérèse, je ne vous laisserai jamais tranquille que je [ne] vous voie sourire à la pauvreté, aux souffrances et aux humiliations ».

5.3 Plus tard, Chaminade met aussi en garde la jeune Adèle de Trenquelléon (L. 54, Bordeaux, 14 mars 1815):

« La Congrégation est approuvée par votre bon Prélat dans toutes ses classes et ses formes... Tout ira fort bien, mais il y aura de la peine et des difficultés: mais comment témoignerions-nous à Dieu et à Marie notre zèle pour leur service, s'il ne devait nous en rien coûter ? L'amour se nourrit dans les travaux entrepris pour la gloire du Bien-aimé ».

5.4 A Adèle, devenue Mère Adèle, il écrit en 1818, à propos de l'acquisition d'une maison (4 novembre 1818, Agen, L 108):

« Les conventions sont faites avec les propriétaires, les actes sont dressés, les fonds pour les acquisitions sont trouvés presque en totalité. Et cependant, toujours des incidents inattendus retardent et exposent. Je dois avouer néanmoins, à la gloire de saint Joseph, qu'il n'y a aucun contretemps dont il ne résulte quelque bien. - Que votre pauvreté ne vous inquiète pas; la Providence y pourvoira ... ».

5.5 La Providence permet bien des choses, auxquelles il faut être disposé à dire OUI ! Comment la Sœur Elisabeth a-t-elle pu être admise aux vœux ?

« Comment est-il arrivé, se demande Chaminade, qu'ayant eu tant de temps pour examiner cette jeune personne, on ne se soit pas aperçu qu'elle était poitrinaire ? Avec de l'attention, on aurait pu s'en apercevoir, et au moins le soupçonner assez pour différer son admission. Peut-être cette erreur générale est-elle un effet particulier de la Providence ».

Et il ajoute, pour Adèle elle-même: « Je pense très souvent surtout à vous, ma chère Enfant, dont le Bon Dieu voudrait faire une sainte ! Il faut vous rendre souple à l'action de la grâce, qui prend tant de voies pour vous purifier et vous sanctifier. Courage, répondez aux vues de Dieu, soyez fidèle à la grâce et à toute votre grâce... » (L. 117, 6 février 1819).

5.6 En 1823, les premiers Marianistes envoyés à Saint-Remy pour fonder une nouvelle communauté y trouvent des conditions de vie très difficiles. Dans une lettre à M. Dominique Clouzet, Chaminade essaye de les reconforter (L. 250, Bordeaux, 9 septembre):

« ... J'avais bien imaginé, mon cher Fils, que votre colonie pourrait éprouver des besoins...; mais je n'ai jamais cru ... que si vous et nos chers Frères savez prendre patience, si vous mettez toute votre confiance en la Providence paternelle de notre Dieu, je ne crois pas que vous ayez à souffrir des premiers besoins de la vie. - Que vous soyez éprouvé, que le Seigneur vous tente, pour ainsi dire, pour qu'on s'aperçoive si vous êtes tous de véritables religieux, si vous êtes tous véritablement dévoués à l'œuvre de Dieu, je ne m'en étonne pas, et vous savez que c'est une bonne annonce dans les commencements d'un Etablissement ».

5.7 Le 2 décembre 1823 il adresse une circulaire à toute communauté de Saint-Remy (L. 260, Bordeaux):

... Je viens d'apprendre que vous éprouviez de grandes privations ... Mon premier sentiment a été celui de la compassion pour mes chers Enfants de Saint-Remy... Mais, m'élevant par la foi jusques à l'arbitre de nos destinées, j'ai adoré les desseins de sa providence paternelle. J'ai dit en moi-même: le Seigneur prend son van à la main; il veut éprouver cette colonie d'élite; il veut discerner ceux qui sont propres à jeter les fondements d'un Etablissement qui doit porter de si excellents fruits dans ces provinces lointaines. Une jeunesse à demi vertueuse ne serait pas digne d'une telle entreprise. J'espère, mes chers Enfants, qu'aucun de vous ne succombera à l'épreuve du Seigneur; qu'il n'y aura parmi vous aucun lâche, aucun murmureur, aucun qui mérite d'être rejeté. Toutes les grandes œuvres, toutes les entreprises pour la gloire de Dieu et de la sainte Vierge, sont traversées de différentes manières, toujours inattendues, hors des prévoyances ordinaires de la sagesse humaine. Soyez courageux, soyez inviolablement fidèles ! Pénétrez-vous de plus en plus de l'esprit de l'état religieux ! ».

5.8. Ce que Chaminade écrit à David Monier, à la fin de la même année, résume une pensée qu'il exprime très souvent dans sa correspondance (L. 263, Bordeaux, 9 décembre 1823):

« Les contrariétés que la Providence permet ... sont plus (souvent) les contrariétés de vos vues que [celles] de l'œuvre que le Seigneur vous a confiée; ces contrariétés sont, dans les desseins de Dieu, des moyens de sanctification pour vous, pour nos enfants de Saint-Rémy, et aussi pour moi ».

5.9. Parmi les enfants de Saint-Remy il y a, en 1824, le P. Caillet, qui se plaint d'un grand manque de moyens pécuniaires. Chaminade lui réplique, le 17 mai (L. 288, Bordeaux):

« Je crois vous avoir dit que la Providence viendrait à votre secours, et j'en ai la ferme confiance, pourvu que vous vous comportiez avec sagesse et dans un esprit de foi: car enfin, n'est-ce pas l'œuvre de Dieu ? Je ne veux travailler, ni que vous travailliez qu'à des œuvres qu'on puisse appeler réellement œuvres de Dieu. Souvenez-vous de l'axiome qu'on met pour ainsi dire dans la bouche de la Providence: *Aide-toi, je t'aiderai !* ».

5.10 Il ajoute, quelques jours plus tard, avec un peu de malice (L. 292, Bordeaux, 29 mai 1824):

« Peut-être le Bon Dieu a-t-il vu que nous nous appuyons un peu trop sur M. Bardenet: il veut être notre seul appui. ... Quand je dis que Dieu est notre seul appui, vous comprenez bien que je n'exclus que les hommes, et non le secours de notre auguste Patronne, la très Sainte Vierge ».

5.11 A M, Louis Rothéa, qui est à Colmar, il écrit en 1826 (Bordeaux, 21 avril, L. S. 393c):

« De grâce, ne vous mêlez plus de l'affaire de St Hippolyte, ni de M. Mertian. Il en sera en dernière fin ce que le Bon Dieu voudra. ... Dieu a voulu que vous ne réussissiez pas. Profitez-en pour votre avancement intérieur ... ».

5.12 A M. Clouzet, Saint-Remy, Bordeaux, 3 février 1830 (L. 501):

« Nos peines et nos embarras, loin de nous décourager, doivent sans cesse nous animer à l'œuvre entreprise, que nous croyons être l'œuvre de Dieu. Nous devons nous trouver assez dédommagés de l'honneur que Dieu nous fait de nous employer et des moyens qu'il nous donne de lui témoigner notre amour et notre fidélité ».

II. NOTRE OUI A DIEU PREND DIFFERENTES FORMES

1. Dire oui est synonyme d'obéir

1.1 Au moment où, en 1820, Melle Laure de Labordère, nièce de Thérèse de Lamourous s'en va de Bordeaux pour fonder une Miséricorde à Laval, dans l'ouest de la France, Chaminade lui adresse à plusieurs reprises ses recommandations (L. 144. Fin de l'été 1820):

« Conservez toujours la paix de l'âme; allez toujours à Dieu avec une entière simplicité... ».

Vous ne partez que par obéissance; vous n'agirez, je l'espère, que par esprit d'obéissance, même en commandant; vous recueillerez les fruits si abondants et si délicieux de l'obéissance: je vous les promets au nom du Seigneur, dont, tout indigne, je tiens la place à votre égard ».

Il ajoute, un peu plus tard: « Servez Dieu, ma chère enfant, avec toute confiance en sa grande miséricorde et dans la simplicité de votre cœur. ... ».

1.2 « Suivez d'ailleurs toutes vos règles; ne craignez pas de les suivre trop à la lettre. J'aimerais mieux, si vous deviez pécher, vous voir pécher par excès en les suivant, que par défaut en voulant les rétrécir » (L. 144A- 14 sept. 120).

1.3 « N'avez-vous pas remarqué que vous n'éprouviez du trouble et des craintes alarmantes que lorsque vous ne suiviez pas avec simplicité vos règles, lorsque vous n'alliez pas à Dieu avec une entière confiance ? » (L. 149, fin 1820).

1.4 A Mère de Trenquelléon, il écrit en 1818 (Agen. Bordeaux, 11 mars 1818, L. 97):

« Ne vous troublez de rien; la paix de l'âme; marchez en la présence de Dieu. Il ne faut pas vouloir faire plus de bien que Dieu ne veut et ne permet. Mettons notre confiance en la protection de notre divine Mère et de son glorieux Epoux, que nous appelons avec raison notre Père ».

1.5 En 1824, sachant Mère Adèle de Trenquelléon malade, Chaminade lui écrit (L. 273. 11 mars 1824):

« Vous paraissez avoir des inquiétudes de conscience sur quelques soins qu'on prend de vous. Eh, ma chère Enfant, vous devriez en avoir bien plutôt de témoigner de la répugnance à prendre ce qu'on vous donne, que ce soit gras ou maigre, Lors même qu'on se méprendrait et qu'on vous donnerait plus qu'il n'est nécessaire pour votre santé, jamais vous ne vous méprendrez dès lors que vous obéissez: mais prenez garde, il faut obéir avec joie et dans l'esprit de ceux qui commandent. Vous ne vous appartenez plus à vous-même, mais à Dieu, mais à la Sainte Vierge, mais à la religion. Suivez sans crainte, suivez avec joie ce que demandent de tels maîtres ».

1.6 M. Perrey, prêtre de Besançon, a fait part à Chaminade de ses questions sur l'évolution de sa vocation. Chaminade lui répond (L. 307, Bordeaux, 12 août 1824):

« J'ai lu avec attention, en élevant mon âme vers Dieu, et votre lettre, et tout ce que me disait de vous M. Caillet dans celle qu'il m'écrivait. J'ai cru comprendre d'abord que Dieu vous destinait à travailler pour la gloire de son nom, et peut-être même pour la gloire de l'auguste Marie.

Dans l'exposé que vous me faites du projet que vous avez conçu d'aller à Dijon pour y étudier le droit civil, je vois bien des opérations de l'Esprit-Saint, mais je ne puis y voir une volonté de Dieu qui en demande l'exécution. Vous savez, que parmi les lumières et les attraites que vous donne le Saint-Esprit, les uns ne sont que pour former nos âmes au bien et à la vertu, et les autres sont des indices de sa volonté. ...

J'ai bien de la peine à croire que le Bon Dieu veuille que vous alliez étudier le droit civil à Dijon... Mais je crois 1°) que Dieu veut se servir de vous pour opérer des biens qui sont dans les desseins de sa miséricorde; 2°) que vous feriez bien de vous y disposer par la pratique de l'oraison mentale et des conseils évangéliques; 3°) que votre caractère ardent, et comme vous l'appellez, bouillant demanderait de vous mettre sous la direction de l'obéissance, pour n'être pas exposé à suivre vos vues à la place de celles de Dieu.

C'est dans l'état religieux seul que vous trouveriez, et les préparations dont vous avez besoin, et la direction que semble demander votre caractère ...

Méditez devant Dieu cette petite lettre. Si c'est l'Esprit de Dieu qui me l'a inspirée, j'espère qu'il daignera vous faire retrouver en vous-même tout ce que j'ai voulu vous découvrir. Je ... ne puis donner de développement aux différentes vues que je vous

présente, mais le Bon Dieu y suppléera, si vous allez à lui avec droiture et simplicité comme j'aime à le croire ».

1.7 Quand la mission de M. Caillet à Paris se prolonge un peu trop, Chaminade lui rappelle (Bordeaux, 16 juin 1825, L. 350):

« Nos œuvres n'ont de bonté et d'excellence que dans leurs rapports avec la volonté de Dieu, La volonté de Dieu pour vous est d'être à Paris; d'y travailler avec prudence, sans précipitation, mais sans négligence, à obtenir l'Ordonnance royale qui autorise la Société de Marie... ».

2. Obéir à Dieu ou à soi-même ?

2.1 A Mère Saint-Vincent, à Agen, Chaminade écrit (L. 209, 16.08.1822):

« L'institut des Filles de Marie ira grandement bien, si... comme les anges du ciel, elles seront toujours prêtes à partir ou à exécuter les ordres de Dieu, signifiés par leurs Supérieurs ou Supérieures.... Une fille de Marie étend ses vues sur celles de Dieu, son cœur embrasse pour ainsi dire l'univers ... Une capricieuse, pleine d'amour-propre, semble ne vivre que pour elle-même ».

2.2 Ah ! si David Monier pouvait mettre de côté sa susceptibilité (L. 241, Villeneuve, 17 juin 1823):

« Ne vous fatiguez pas la tête, mon cher Fils; je n'ai jamais cessé d'avoir en vous la plus grande confiance... Allons au fait pour la gloire de notre Dieu, dans un vrai concert; pardonnons-nous réciproquement les manquements que nous pourrions nous attribuer l'un à l'autre; cessons cette petite guerre, qui pourrait nuire à l'œuvre de Dieu... ».

2.3 A M, Lalanne, Chaminade se livre en toute confiance (Bordeaux, 3 mars 1830, L. 505):

« Je n'ai jamais douté des bonnes dispositions de M. Auguste: il ne s'est laissé entraîner que 1°) par des insinuations qui flattaient son amour-propre; 2°) par [sa] faiblesse de caractère, jointe à une incapacité qu'il redoutait de laisser soupçonner; 3°) entraîné et toujours prêt à culbuter, il a fini par adopter la partie la plus exaltée des idées de M. David: de là sa résistance, je ne dis pas seulement à l'obéissance, mais aux principes et aux droits de toute société humaine. Mais son cœur est encore à nous, et nous pouvons encore le tourner vers Dieu; ce n'est qu'erreur, soutenue par beaucoup d'amour-propre et de mauvais conseils, conseils d'autant plus dangereux, qu'il ne sait en prendre que la partie qui s'accommode à ses illusions... ».

Qui présenterez-vous pour Chef de l'Institution Pension Sainte-Marie ? ... Je vous abandonne à l'Esprit du Bon Dieu... ... Prions l'un pour l'autre; ne cherchons pas notre propre gloire: *Soli Deo honor et gloria* ».

3 Quand ce oui devient le oui d'une épouse au Christ-Epoux

Chaminade parle le langage du Cantique des Cantiques surtout avec Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous, et Adèle de Trenquelléon.

3.1 Quand Melle Thérèse Charlotte de Lamourous demande à Chaminade de l'accompagner sur le chemin de la sanctification, il lui écrit, le 27 mai 1796 (L. 9):

« Dieu vous inspire un grand désir d'être toute à lui: je dois vous dire néanmoins, avec l'ange qui excitait le prophète Elie à manger le pain mystérieux qu'il lui avait préparé: *Il vous reste encore bien du chemin à faire.* Il vous faut arriver à la sainte montagne d'Horeb, à ce point de perfection où vous ne recevrez plus les ordres de votre nature, de vos sens, de votre imagination, de votre propre esprit, mais de Dieu même, qui veut régner en vous en Souverain ».

3.2 Le 19 janvier 1797 Thérèse rédige un long acte d'offrande de soi à Dieu, qui se termine, entre autres, par ces phrases:

« Je ne vous demande que ce que vous voulez me donner, rien autre chose. - Que l'obéissance la plus parfaite soit gravée dans le fond de mon cœur et le guide constamment. ... Créez en moi un cœur pur et rendez-lui la droiture d'intention.

Ce sont (Marie et Joseph) que je prie de nouer les liens qui doivent m'attacher et me forcer à ne plus faire de résistance. Jésus, Marie, Joseph, enchaînez-moi, s'il vous plaît ! » (le texte après la L. 9).

3.3 Le 8 décembre 1798 (L 11), Chaminade lui écrit:

« ... Hélas si nous avons la générosité de nous livrer entièrement à l'Esprit de Dieu ! Comme il nous conduirait ! Comme il disposerait toutes choses à notre plus grand avantage ! ».

3.4, Le 28 décembre (1798), il développe ce thème (L. 12), dans le style audacieux du Cantique des Cantiques:

Vous vous êtes unie, ma chère, à un Epoux qui vous a comblée de biens et qui vous en destine d'infinis: mais prenez garde, il nous avertit lui-même qu'il est jaloux. Soyez entièrement à lui, puisqu'il est à vous d'une manière si particulière.

... Quels doivent être les sentiments d'une épouse pour un Epoux immolé pour elle... ! Etre à cet Epoux mort pour elle, immolé pour elle, comme un agneau, vivant et néanmoins continuant toujours à s'immoler. Quel mystère d'amour ! Comment pouvons-nous être si négligents ? Comment nos cœurs sont-ils si froids, des cœurs qui prétendent s'unir au plus aimable et au plus aimant des époux ?

Il y a longtemps que l'Esprit-Saint vous porte à vous offrir sans cesse au Seigneur en qualité de victime ... Pour connaître quelles doivent être les qualités de la victime et quelle doit être la manière de l'offrir, regardez votre Epoux. C'est une victime, et une victime de charité; c'est lui-même qui s'est offert, et qui continue sans cesse à s'offrir et à nous offrir, si nous nous unissons à son sacrifice d'amour. Jésus-Christ est si attaché à cet état de victime, qu'il en conserve le caractère dans sa gloire au Ciel ... Vous savez que quand il monta au ciel le jour de l'Ascension, il avait les cinq cicatrices qu'on lui fit sur la croix. ... Il faut, cette année, faire de nouveaux efforts de fidélité ..., vous parer des

vertus qui plaisent le plus à votre Epoux: l'humilité, la charité, l'esprit de sacrifice et d'abandon à sa providence, la pureté. Ensuite vous pénétrer de l'amour si ardent, si généreux, qui le porte à s'unir à vous en qualité d'époux, et pour cela, à se sacrifier, à s'immoler, à devenir votre victime... ».

« Vous pouvez, ma chère amie, avoir le bonheur, l'honneur et l'avantage d'être l'épouse de Jésus-Christ sans faire de vœux », lui écrit-il le 13 avril 1799 (L. 16). Et un peu avant: « Si vous voulez que Dieu fasse quelque chose de vous, soyez entièrement soumise à sa grâce, dépendante des inspirations de son Esprit » (L. 13, 15 janvier 1799).

3.5 On a conservé quelques notes de Thérèse, des années 1800 et suivantes, qui témoignent de l'efficacité de la direction de Chaminade.

« O mon Dieu, écrit-elle, j'ai tâché de prendre tous les moyens d'exécuter ce que vous m'avez inspiré, et si je n'ai pas entièrement connu ce que j'ai à faire, j'ai confiance que votre Providence, à laquelle je livre ma conduite, me fera exécuter ce que mes ténèbres ne m'ont pas permis de voir.... ... Je m'unis à mon Sauveur, je ne veux jamais m'en séparer; j'embrasse sa croix, je l'honore, je l'aime et la respecte. C'est pour moi qu'il s'en est chargé, et c'est aussi pour lui que je veux la porter, oui, pour lui... ! ... Me confiant pour tout à sa divine bonté (je renouvelle) l'offrande que je lui ai faite il y a longtemps. ... J'ai fait l'expérience, depuis quatre ans, qu'il est difficile dans certaines occasions d'en réaliser le sentiment, et qu'il est bien plus aisé d'offrir en priant que d'offrir en souffrant... ... Recevez donc, ô mon Dieu, l'offrande que je vous fais de moi-même et de tout ce qui m'appartient. Je m'offre à vous sous la forme d'une victime; faites de moi ce que vous voudrez, et l'usage qu'il vous plaira de tout ce que votre grâce me fera mériter: je ne réserve rien, je veux votre plus grande gloire et je me livre pour moi-même à ce que vous voudrez me donner » (L. I, p. 38).

3.6 21 novembre 1802, L. I, p. 39:

« Vivent Jésus et Marie dans le cœur de leur très indigne servante, moi, Marie-Thérèse-Charlotte Lamourous, qui, depuis ce jour, 21 novembre, jusqu'au 8 octobre prochain 1803, offre, dédie et consacre aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie tout le bien que je ferai et celui qu'on fera pour moi-même après ma mort, afin que la volonté de ces divins Cœurs en dispose ...; moi, Marie-Thérèse-Charlotte, protestant me dépouiller volontiers de tout pendant ce temps, excepté ma volonté déterminée d'être unie aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de les aimer pour l'amour d'eux-mêmes.

J'entends aussi, par le présent acte, renouveler l'offrande que je fis à Dieu, au mois de décembre 1796, de tout mon être, sous la forme d'une victime (sans exception) ... J'ai signé le présent acte de mon propre sang...

Premier point de son Règlement intérieur: « (pour) me détacher de tout ce qui est créé... je travaillerai tous les jours à purifier mon intention ... Ma fin dernière est Dieu seul ».

3.7. Aux futures Filles de Marie aussi, Chaminade, en 1816, présente l'entrée dans la vie religieuse comme des noces avec le Christ (L. 63, Bordeaux, février 1816, A Mme Belloc, Agen):

« Vous allez donc, ma chère Fille, quitter le monde, mourir au monde, demeurant néanmoins encore sur la terre pour y travailler à votre propre sanctification et à la gloire de notre bon Maître et de notre tendre Mère, et ce dans le Temps pascal. Vous avez le

Carême pour vous y préparer. N'y trouvez-vous pas une grande ressemblance avec les mystères qui se sont opérés à cette époque ? Jésus-Christ y est mort, y est ressuscité. Après la résurrection, il a passé quarante jours pour perfectionner le grand œuvre de sa divine mission.

Soutenez, animez toutes nos Enfants... Ayez avec elles de fréquents entretiens... Tantôt vous leur porterez envie de pouvoir consacrer au céleste Epoux des cœurs et des corps vierges. Tantôt vous leur peindrez l'excellence de l'état qu'elles embrassent: elles seront associées à l'œuvre de Rédemption, participantes de l'esprit apostolique, brûlantes du zèle des missionnaires».

3.8 Le 20 juillet 1816, Chaminade écrit à Adèle, à Agen (L. 70, Bordeaux):

« Priez, méditez, avancez dans le mépris et l'abnégation de vous-même: je verrai avec plaisir, néanmoins, que vous livriez souvent votre cœur au bonheur d'aimer Dieu et de le faire connaître et aimer.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le saint Nom de Marie doit se trouver comme naturellement partout... ».

4. Ce oui peut être rendu irrévocable par des vœux

4.1 L'objectif essentiel, pour les Filles de Marie, Chaminade le résume dans sa lettre du 11 janvier 1816 (L. 61):

« Ma chère Enfant, ne connaissez-vous pas l'essentiel de votre nouvel Ordre ? 1°) Vous savez que c'est un état religieux, où vous faites des vœux ordinaires de religion, où vous devenez spécialement l'Épouse de Jésus-Christ. 2°) Vous savez que de vraies congréganistes doivent être des missionnaires, à plus forte raison des congréganistes religieuses. 3°) Vous savez que l'auguste Marie est votre Patronne et que vous êtes ses Filles ».

4.2 Chaminade répond à Adèle le 1^{er} juin 1816 (L. 68):

« Il vous tarde d'être unie à Jésus-Christ comme son Épouse. Votre cœur est droit, et c'est l'essentiel; Jésus-Christ ne s'y méprendra pas: mais il y a encore erreur dans l'esprit.

Vous me parlez des vœux annuels, par opposition aux vœux perpétuels. O ma chère Enfant, qu'est-ce que le mariage dans l'ordre de la nature ? Ne fait-il pas contracter un lien indissoluble ? Et cependant, il n'est qu'une figure de cette union spéciale que contractent avec le divin Epoux ceux et celles qui se consacrent à Jésus-Christ par la profession religieuse ».

« La perpétuité des vœux est comme de l'essence de la profession religieuse. » écrit le fondateur à Mgr D'Aviau trois jours après » (L. 69).

5. Rompre des vœux est très grave

5.1 Maintenir dans le OUI de sa profession religieuse tel frère qui a des doutes sur son engagement religieux, tel est l'objet d'une longue lettre de 1825 dont voici quelques extraits (L. 284, 18 décembre 1825, Bordeaux):

« J'ai lu attentivement votre lettre de ce jour: elle m'a démontré que vous êtes dans le travail d'une grande tentation. Vous ne sortirez pas avantageusement de cet état sans

l'assistance de la grâce et vous ne pouvez vous flatter que cette grâce extraordinaire vous arrivera, si vous ne la demandez du fond du cœur [et] si vous n'êtes disposé à la recevoir. Quand les Apôtres attendaient la venue du Saint-Esprit, ils étaient permanents dans la prière: le premier conseil donc que me suggère pour vous mon affection paternelle, c'est que vous vous mettiez en prière: j'y joins les miennes, dans toute l'effusion de mon âme, et j'ai engagé quelques-uns des nôtres à prier aussi dans cette intention. ...

J'ai le devoir de vous le dire: il ne s'agit pas pour vous d'une chose indifférente; il est inévitable que votre résolution ultérieure, dans la circonstance où vous êtes, sera du plus grand poids dans l'alternative de votre salut ou de votre perte. Pensez-y devant votre crucifix et demandez à Dieu qu'il ne permette pas que vous vous égariez.

... Commencez à prier pendant un temps raisonnable, à plusieurs fois chaque jour, avec intention pure de suivre la voix de Dieu; et quand le moment d'une résolution calme et consciencieuse sera venu, anéantissez-vous devant Jésus-Christ crucifié, et suppliez-le de dire à votre cœur ce que vous devez faire.

Puis-je commuer vos vœux et consentirai-je à le faire ?

Je crois sincèrement, mon cher Fils, qu'il est hors de mon pouvoir d'anéantir les conventions faites par la conscience d'un homme envers Dieu. ... Je ne suis pas au-dessus de Dieu. ... L'engagement pris envers Dieu est irrévocable. ...

On ne se joue pas avec Dieu. On ne lui dit pas oui et non; on ne change pas à volonté le premier de ces mots pour le second. ... Je ne puis autoriser qui que ce soit à mentir à Dieu. Celui qui, dans son cœur, lui aurait menti déjà, attirerait toute ma compassion; je verserais des larmes pour obtenir qu'il fût pardonné, et il ne le serait qu'avec la condition d'être contrit et d'avoir le ferme propos de ne plus pécher.

Retenez, mon cher Fils, ces conseils toute votre vie, soit que vous vous les appliquiez à vous-même, soit que vous ayez occasion d'en parler à tout autre. Que la crainte de Dieu soit toujours avec nous ! ...

Je crois voir dans vos observations l'esprit de nature, et peut-être plus encore, qui vous porte à prendre des prétextes pour des raisons, L'Esprit de Dieu, revenu en vous par la prière, vous fera voir tout autrement. ...

Vous êtes, je le crois ainsi, dans un état de tentation: si vous ne priez pas Dieu de vous aider à en sortir, vous n'en sortirez pas.

Des vues nouvelles, et même des vues de plus grande perfection, vous autorisent-elles à vouloir sortir de vos vœux ?

Quelle plus grande perfection avez-vous en vue ? ... Rompre des vœux est une apostasie (D.C. 1917, c. 644). C'est une singulière manière de se dévouer aux études saintes et au sacerdoce établi par Jésus-Christ, que de commencer par apostasier. Dieu me garde de vous en donner le conseil, ni de vous en faciliter la route ! ...

La tentation où vous êtes ouvre devant vous un abîme. Moi qui suis votre Père je vous crie de toutes mes forces: Retournez-vous, gardez de vous porter jusque-là ! ... Priez, mon cher Fils, priez et veillez: c'est votre ancre de salut. Adressez-vous à votre protectrice éminente la sainte Vierge; priez-la de tout votre cœur: vous ne serez pas le premier qu'elle aura sauvé du naufrage. Demandez-lui d'intercéder afin que son Fils vous accorde la force de ne faire que sa sainte volonté ...

Il existe une condition de paix, un lieu où elle se rencontre: c'est en aimant Dieu de toute son âme et en n'aimant que lui seul. ... Armez-vous de la foi, résistez fortement; demandez l'amour de Dieu; frappez et priez, et vous obtiendrez. Dieu est fort pour nous défendre: mais [il faut] que nous veuillons être défendus ! ... Quand on possède Dieu, on possède tout: en possédant tout sans posséder Dieu, on n'a rien que trouble, amertume, remords, désespoir ».

6. Dire oui Dieu, c'est parfois dire non au démon, l'adversaire

6.1 A Mlle de Trenquelléon, à Agen (Bordeaux, 18 novembre 1816, L. 77):

... »Toutes les lenteurs et tâtonnements de votre bon Evêque n'arrêteront pas, je l'espère, l'exécution des desseins de la Providence. Si l'Institut ne devait faire qu'un bien très médiocre, vous trouveriez beaucoup moins d'obstacles, Le démon, l'ennemi particulier de Marie, l'est aussi de tous ses Enfants; mais ne craignez pas ».

6.2 Chaminade voyait juste: avant la fin de l'année, l'évêque permettait aux Filles de Marie de prendre l'habit religieux, Le 10 décembre, il peut écrire à Adèle (L. 79): ... « Nous allons lentement et à force de rames; que voulez-vous ? Le vent nous est contraire. Adorons les dispositions de la Providence jusque dans les châtiments qu'elle semble réserver encore à notre malheureuse et criminelle patrie (La récolte a été mauvaise, les impôts sont lourds, la politique va mal) ».

6.3 Il arrive cependant que nous soyons nous-mêmes la cause des obstacles, parce que nous faisons le jeu du Malin, Le 30 décembre 1829 Chaminade écrit à Lalanne, avec amertume (L. 495):

« La bénédiction du Ciel ne s'éloigne de la Pension (de Bordeaux) que parce que Dieu y est mal et très mal servi, parce que, encore, chacun veut faire à sa tête. Qu'il n'en soit pas de même à Saint-Remy ! ».

6.4 Il met en garde MM. Auguste et Lalanne contre les ruses du Malin: (12 août 1824, L. 306):

« Faites-moi toutes les observations que vous croirez utiles: donnez-moi sans crainte vos avis et vos conseils. L'obéissance ne demande de vous que de ne pas abonder dans votre sens, une fois qu'une détermination est prise. ... Allons au but, remplissons les desseins de Dieu, et ne soyons pas la dupe du tentateur et de l'ennemi implacable de la gloire de notre auguste Mère: vous savez que Satan se transforme quelquefois en ange de lumière ».

6.5 A Mère de Trenquelléon, il parle de scandales (de Bordeaux, 8 avril 1826, L. 392):

« Malgré toute notre volonté contraire, les scandales viendront et renaîtront dans le monde ... Dans les desseins de Dieu, il ne faut pas croire que ces propos qui viennent du monde, pour vicieux qu'ils soient, n'aient jamais de bons effets. Dieu sait tirer le bien du mal; c'est son secret: nous le voyons par les résultats. ...

Si nous avons opéré de manière à faire scandale, le scandale est à nous. En pareil cas si nous pouvions avoir le calme intérieur, ce serait un grand mal ce serait l'effet d'une sévère punition de Dieu, L'inquiétude, le remords sont des grâces dans l'âme qui a péché.

Le murmure et les propos satiriques du monde sont pour nous un avertissement salutaire; c'est un rappel à examen de nous-mêmes et de toutes nos intentions. ... -

Dans les choses où nous ne nous reconnaissons pas coupables, remercions celui qui nous a gardés du mal; dans les choses où nous croyons avoir fait faute, demandons miséricorde, cherchons les moyens de réparer, proposons-nous de mieux faire à l'avenir ».

6.6 A M. Clouzet aussi, Chaminade se montre sur ses gardes: (Bordeaux, 19 janvier 1829, L. 470):

« Mon Cher Fils, prenons *patience*. Faisons, en attendant mieux, tout ce que nous pourrons, Les difficultés sont grandes, et elles peuvent devenir encore plus grandes: néanmoins, comme toutes choses sont à peu près bien prises, nous pouvons espérer de venir à bout de tout et de faire le bien que Dieu nous a inspiré, pourvu que le démon ne vienne pas renverser nos ouvrages ».

6.7 A la fin de sa vie, Chaminade confie à Mgr de Chamon, Evêque de St Claude (Bordeaux, 23 novembre 1845, L. 1413):

« Satan me suscite bien des traverses: toutes les secousses que j'ai reçues jusqu'à présent ont tourné à sa confusion; j'espère qu'il en sera de même de celle-ci et que la Société de Marie, ainsi que les autres œuvres qui ont été fondées, en sortiront plus belles et plus pures pour remplir les desseins de Dieu dans leur institution ».

7. Dire oui dans un esprit de foi et de confiance en Dieu

Comme de « providence » ou d'« épreuve providentielle », Chaminade parle souvent d'esprit de foi à ses disciples.

7.1. Ainsi, à Mère Thérèse d'Agen, le 3 août 1818 (L. 100):

« Dieu nous communique sa force en proportion de la conviction intérieure et sentimentale de notre propre faiblesse. Cette conviction, ma chère Fille, est une grande grâce.., La défiance de nous-mêmes qui n'est pas contrebalancée par la confiance en Dieu, mais qui produit l'abattement et le découragement, n'est pas le fruit d'une vraie humilité: elle ne pourrait en être tout au plus que l'avorton... ».

7.2 A Mère de Trenquelléon (Bordeaux, 18 février 1820 L. 134):

« La sensibilité de la Sœur du Sacré-Cœur est bonne, dans une Mère des novices; mais elle doit prendre garde qu'elle ne soit pas excessive. Après avoir plaidé la cause de sa novice avec un vif intérêt, elle aurait dû ... adorer intérieurement les dispositions de la Providence, lorsqu'elle a entendu prononcer une décision contre le vœu de son cœur. ... Je ne blâme ni n'approuve la sévérité des deux Mères. Je ne suis pas assez à portée pour voir si elles ont jugé d'après des raisons toutes naturelles et humaines, ou seulement par les principes de la foi et à sa lumière. ... N'oublions jamais cette belle parole: *Le juste vit de la foi* ».

7.3. Au P Caillet à Saint-Remy (Bordeaux, le 26 février 1824, L. 271):

« Persuadé que l'Etablissement de Saint-Remy est une œuvre de Dieu, ... comment pourriez-vous diriger vos mouvements vers cette œuvre, si vous n'êtes pas un instrument très flexible entre les mains du Grand Maître, si vous contrariez sans cesse ses vues et son opération par des vues tout humaines, toutes naturelles ? ... De là, pour vous l'heureuse obligation de demander sans cesse au Seigneur une augmentation de foi, et de vous accoutumer à n'agir que par esprit de foi. Bientôt alors, cet esprit de foi sera en

vous un esprit de confiance en Dieu, un esprit de zèle un esprit de force et de générosité, etc. ».

7.4 A M. Clouzet, Saint-Remy (Bordeaux, 26 août 1824, L. 312):

« Je veux bien que vous soyez prudent ... mais je désire que votre prudence emploie pour se diriger le flambeau de la foi, en même temps qu'elle se sert des lumières de la raison. *Les vues humaines*, dit le Saint-Esprit, *sont timides et incertaines*. ...

Ne cherchez en tout que Dieu et son bon plaisir. Plus vous êtes occupé, plus souvent vous avez besoin de rentrer en vous-même... ... A chaque action principale, entrez dans un profond recueillement, suspendant une, deux, et même trois minutes toute autre pensée, sentiment, etc. Modérez votre activité naturelle, et espérez que tout ira bien ».

7.5 Consigne à M. Caillet, en mission à Paris (Bordeaux, 19 juillet 1825, L. 359):

« Au milieu de toutes nos occupations, mon cher Fils, ne perdons pas de vue Celui pour qui nous travaillons: *In omnibus respice finem!* ».

7.6 Aider la Mère de Trenquelléon à retrouver son calme (Bordeaux, 18 avril 1826, L. 393):

« En reprenant votre calme devant Dieu sur l'affaire de Mme de Clairefontaine, vous contribuez aussi à la paix de mon âme. ... Mais d'où vient donc que ce trouble vous travaillait si fort ? Ce n'est pas du fond de l'affaire elle-même que vient ce mal: viendrait-il de n'avoir pas tout à fait accepté la chose comme venant de Dieu en vue de Dieu ? ... Toute vue humaine est variable et incertaine, toute satisfaction de l'homme est passagère et mêlée d'amertume. Est-il étonnant que Dieu nous livre alors à notre cœur et que nous nous sentions sans appui ? ... Que notre cœur ne soit attaché qu'à Dieu, qui est notre dernière fin. ... Nous ne sommes, dit le livre de l'Imitation, que ce que nous sommes aux yeux de Dieu, Les éloges ne nous font pas vertueux; les censeurs n'ôtent rien à la droiture et à la simplicité des actions faites avec Dieu et pour Dieu seul ».

7.7 D'une Circulaire à l'Institut, de 1828 (Bordeaux, 20 février 1828 (L. 449):

« Dieu veut que, dans l'impuissance, nous travaillions pourtant à son œuvre, et que les plus faibles le prient du fond de leur âme pour le succès, pour la bénédiction des œuvres communes. ... - *Cœur Immaculé de Marie, parfaitement conforme au Cœur de Jésus, obtenez que notre cœur devienne semblable à celui de votre divin Fils!* ».

7.8 A la fin d'une longue lettre au p, Lalanne, à Saint-Remy (L. 489, 6 nov. 1829):

« Tout va bien dans les Etablissements où Dieu est aimé et servi; et au contraire, là où l'on ne cherche pas Dieu premièrement, le désordre est en proportion du mal qui s'y commet, ou de la négligence qu'ont les chefs à y faire servir Dieu... »:

7.9 Encore à M, Lalanne, à propos de Saint-Remy (Bordeaux, 9 mai 1830, L. 521):

« Il faut bien se garder de laisser tomber Saint-Remy: en cherchant à le relever, nous avons cru entrer dans les vues de Dieu. Nos calculs jusqu'à présent pour la Pension

Sainte-Marie ont été tout humains, quoique dans d'excellentes intentions: le Bon Dieu pourrait bien ne vouloir pas se servir de M. [Collineau] et vouloir cependant relever la Pension sans préjudice de Saint-Remy. Adorons les profonds jugements de Dieu, et faisons de nouveaux calculs en sa présence ».

8. Dire oui avec empressement, prudence, en priant

8.1. Une des qualités du OUI à Dieu est certainement l'empressement, dont Marie a donné l'exemple à la Visitation (Aux Sœurs Compagnes, Filles de Marie, à Agen, L. 186 B, 10 janvier 1822):

« Je reçois avec satisfaction vos souhaits de bonne année et les vœux ardents que vous formez pour ma conservation. Je vous ai toutes offertes à Jésus-Christ et à la divine Marie, au premier jour de l'an. ... Si mes prières sont admises vous avancerez bien plus que vous n'avez jamais fait dans la voie du salut. Il y faut sans doute la grâce de Dieu, mais il y faut aussi le concours de votre volonté. Faites un ferme propos de suivre les inspirations de votre Institut et les avertissements de vos Chefs, sans hésitation, sans réserve, pour l'amour de Jésus-Christ, et parce que la volonté de ce divin Maître est qu'on soit guidé par ses chefs ».

8.2 Empressement à l'approche de la fondation de l'Institut, oui, mais pas de précipitation, Adèle ! (L. 55, Bordeaux, 7 septembre 1815. A Mlle de Trenquelléon):

« Il vous tarde que je vous parle de votre entière consécration au service de Marie et des engagements qui en seraient la suite. ... J'aurais... de la peine que l'ardent désir que vous avez de vous consacrer à Dieu fût précipité ».

8.3 Fin 1815 encore: Invoquer l'Esprit et Marie:

« Ne cessez, vous et vos chères compagnes, de prier, pour que le Saint-Esprit nous éclaire, et que nous ne déviions en rien des desseins qu'il a sur vous. Renouvelez toutes, tous les jours, l'acte de votre consécration à la Sainte Vierge. Vous allez donc être les Filles de Marie » (L. 56. 11 septembre 1815, à Adèle).

8.4 Même consigne un peu plus tard (L. 62, Bordeaux, 23 janvier 1816. à Mlle de Trenquelléon):

« Faites dire à toutes le *Veni Creator* et l'*Ave maris Stella* tous les jours, pour que l'Esprit de Dieu daigne m'éclairer et me donner la sagesse et le conseil nécessaires pour ordonner toutes choses selon ses vues ».

8.5 A une Fille de Marie (Mère Saint-Vincent ?) à Agen (Bordeaux, 21 mai 1825, L. 344):

« Les prières n'ont point manqué pour [la Bonne Mère] et ne manqueront point: mais les prières doivent n'être pas contrariées par une conduite tout opposée au but pour lequel on prie. ... Apprenez à vous posséder dans de petites choses, en ne vous y occupant que de Dieu, en ne les faisant que pour Dieu; si vous gagnez ce point, durant une heure au moins par chaque jour et pour commencer, bientôt après vous gagnerez tout ».

8.6 Tandis qu'il travaille aux Constitutions, Chaminade confie à M. Clouzet (de Gray, 21 juin 1829, L. 475):

« Notre ouvrage (la rédaction des Constitutions) prend un assez bon train. C'est un travail long et ardu. M, Lalanne m'est très utile, et presque indispensable: il m'est presque évident que l'Esprit de Dieu dirige son talent et sa pénétration. Priez et faites prier pour que nous entrions dans les vues de Dieu... ».

8.7 Prudent, Chaminade calme l'impatience de M. Perriguy, Besançon (Bordeaux, 26 février 1830, L. 504):

« Plus je pense au désir que vous avez de venir à la Pension [Sainte-Marie de Bordeaux] et plus le temps des voyage approche, plus je suis inquiet pour vous. J'ai examiné souvent les motifs qui vous font désirer votre changement et [toujours] moins je les trouve fondés. ... Je crois que vous ferez bien de renoncer à toute idée de changement [et] de vous sanctifier dans la place où vous êtes, par une véritable régularité et par la patience. Vous m'avez tout exposé; attendez que le Bon Dieu me fasse connaître directement qu'il ne vous veut plus à Besançon. Je n'ai jamais rien vu arriver de bon à ceux qui se sont choisis leurs places, malgré qu'ils aient eu le consentement de leurs Supérieurs».

III. S'EXERCER A DIRE OUI: TRAVAIL SPIRITUEL

1, La fidélité au oui exige tout un travail spirituel

1.1 Extraits du premier « REGLEMENT DES RELIGIEUX DE MARIE » (EP V 29.1):

1°) Chaque exercice de piété et chaque classe seront précédés par le *Veni, sancte Spiritus* et un *Ave Maria*. Chaque étude ou travail manuel sera précédé de la petite prière: *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur*, etc.

2°) A la fin de chaque exercice spirituel ou temporel, on dira le *Sub tuum* et *Soit faite, louée et éternellement exaltée, la très juste, très haute et très aimable volonté de Dieu en toutes choses*.

3°) A chaque heure pendant le jour, et lorsqu'on s'éveillera pendant la nuit, on dira: *Que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient glorifiés en tous lieux par l'immaculée Vierge Marie*.

4°) Tous les jours, à trois heures après midi, on fera la petite Oraison jaculatoire: on se tiendra debout à l'endroit même où l'on se trouvera; le vendredi seulement on se mettra à genoux.

9°) Ils doivent se rappeler de ne faire leurs actions que dans la seule vue de plaire à Dieu, et non pas pour contenter leurs passions, leur amour-propre, pour plaire aux hommes ou pour satisfaire leur propre volonté.

1.2 A M, L'abbé Rothéa, à Saint-Remy, qui a failli s'empoisonner, Chaminade fait de sévères recommandations, puis conclut (L. 398, 13 mai 1826):

« Plus on étudie les Règles, mieux on s'en pénètre, et moins on est embarrassé dans la conduite de tous les jours et de tous les moments: le cas se présente, la Règle revient, et on la suit.

Priez, demandez, et vous obtiendrez. ... Votre seule attention sera de demander que l'Esprit du Père parle en vous ».

1.3 A M, Lalanne, Paris. Bordeaux, 22 février 1830 (L. 503):

« A quoi aboutiraient tous nos travaux, toutes nos sollicitudes pour établir des Ecoles normales, pour donner à toutes les Communes des Maîtres d'école, si réellement ces Maîtres d'école ne sont pas instruits suffisamment de la religion, et si, bien instruits, ils ne l'aiment pas et ne la pratiquent pas ? Je dis: ne la pratiquent pas de cœur. ...

Pour ... vous communiquer mon idée tout entière, procurez-vous à Paris l'ouvrage qui a pour titre *Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou la philosophie de la religion...* (de François Para du Phanjas, S.J (1724-1797) ».

2. Prendre pour modèles des saints

2.1 A M, Lacaussade, chef d'entreprise à Tonneins (L. S. 129c, Bordeaux, 13 décembre 1819):

« Je voudrais pouvoir vous dire comme les apôtres aux premiers chrétiens: Dieu est à notre aide; il est notre force, le reste n'est rien. Je lui demande de vous donner le courage comme il vous a donné la pensée d'entreprendre ».

2.2. A M. Mouran, vicaire général à Agen (24 août 1816, L. 72):

« Dans l'ordre de la religion, je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il faut se résigner à la volonté de Dieu et lui offrir en sacrifice toutes nos tribulations. Notre divin Sauveur nous a suffisamment avertis que nous aurions à souffrir en son nom bien des persécutions, et nous devons croire que la prophétie se vérifiera pendant toute la durée des siècles; mais il ne permettra pas que les portes de l'enfer prévalent contre sa sainte religion.

Deux choses que vous demanderez aux affiliés de la Congrégation: une résignation entière aux contrariétés, que Dieu ne permet pas sans cause et qu'il faut soutenir avec une grande patience, et une constance ferme dans ces épreuves, [pour montrer] que notre espérance est dans les promesses de notre divin Sauveur Jésus-Christ, et toute notre force dans la main de Dieu. ...

C'est en esprit de religion que nous devons faire les œuvres de religion.

Lorsque l'Apôtre saint Paul fut persécuté et mis en prison, il ne manqua point de se résigner d'abord, et ensuite il voulait que les faibles ne fussent pas scandalisés à cause de lui; ce qui le détermina à montrer en peu de mots qu'il était persécuté pour le bien: c'est ce second devoir que vous avez à remplir... ».

2.3 Chaminade renvoie Thérèse de Lamourous à Catherine de Sienne (L. 10. 15 septembre 1797):

« Sainte Catherine de Sienne, que Dieu laissa quelque temps dans un cloaque d'idées honteuses, de mouvements, de sentiments impurs, dans les ténèbres, etc... apprit du Seigneur même qu'il n'avait jamais été plus près d'elle que pendant ce temps, où il semblait l'avoir abandonnée. Quelle était la prière que faisait le plus habituellement cette sainte vierge avant la consommation de ses noces spirituelles ? celle-ci: *Seigneur, augmentez ma foi !* Vous savez quel en fut l'heureux effet ».

2.4 Autre modèle: St Vincent de Paul (L. 12, 28 décembre 1798):

« Je désirerais que vous empruntassiez pour vous-même cette Vie de saint Vincent de Paul. Cette lecture, faite chrétiennement, vous fera sûrement beaucoup de bien et vous servira même peut-être pour la suite de votre vie.

2.5 Imiter notre saint Patron... A Melle de Lamourous: (L. 20, 5 juillet 1800).

« Le Bon Dieu paraît vous avoir formée pour l'aimer bien plus que ne l'aiment ordinairement même les chrétiens fervents. Pourquoi donc ne vous livreriez-vous pas entièrement à l'amour divin comme fit si heureusement sainte Thérèse ?

2.6 Un modèle pour Supérieure (A Adèle de Trenquelléon, L. 76, 10 nov. 1816):

« Une Supérieure qui ne se conduirait que par la sagesse humaine, dans un Institut tel que celui que vous avez embrassé, n'irait guère loin. C'est l'Esprit de Dieu qui doit habituellement vous éclairer et vous animer. ... Quel bonheur, pour une Supérieure, de pouvoir aller parler à Dieu, le consulter, recevoir ses ordres comme une sainte Thérèse ! »

3. S'encourager mutuellement

3.1. Il faut s'encourager mutuellement, écrit Chaminade à Adèle, le 29 juillet 1812 (L. 46):

« Je vois avec un sensible plaisir, ma chère Fille, que la ferveur se soutient parmi vos amies. Vous aurez la consolation de les voir persévérer dans la pratique de la vertu et de la piété, si vous avez des rapports fréquents avec elles; ne les perdez jamais de vue, d'abord devant Dieu, pour prier pour elles, ensuite par correspondance. Exhortez-les à se voir entre elles, à s'écrire, mais uniquement pour s'exciter à aimer Dieu... ... Tâchons toujours d'augmenter les Enfants de Marie. Raidissons-nous contre les efforts de l'enfer »:

3.2. Encore à Adèle, en 1814 (L. 51, Bordeaux, 30 août 1814, à Mlle de Trenquelléon, au château):

« Répondez, ma chère Enfant, à votre vocation; travaillez à l'accroissement de la famille de Marie, mais prenez garde qu'en augmentant le nombre, vous ne négligiez pas de nourrir la piété des anciennes, de les faire croître dans la vertu et la ferveur. ... Demandons toujours les lumières de l'Esprit-Saint, pour ne faire que ce qui est dans les vues mêmes de Dieu ».

3.3 Le 5 décembre 1825 le P. Chaminade signe une de ses lettres les plus enflammées, rédigée par Lalanne, et destinée aux Congréganistes du séminaire d'Auch (L. 381):

« Vous ne vous trompez pas lorsque vous m'appellez votre Père... tant je vous aime ! ... Ma plus douce consolation sera d'avoir engendré à Jésus-Christ des Enfants qui seront aussi des Enfants de Marie. ... Par la grande miséricorde de Dieu ... depuis longtemps,

je ne vis et je ne respire que pour propager le culte de cette auguste Vierge, et faire ainsi tous les jours s'accroître et se multiplier sa famille.

On peut être dévoué à Marie de bien des manières: elles sont toutes très bonnes, parce que tout ce que l'on fait pour l'honneur de Marie est doublement agréable au Seigneur. Mais lui être dévoué au titre de son Immaculée Conception, c'est un acte d'une excellence particulière, entre tous ceux qui peuvent avoir pour objet le culte de la Reine des vierges. ...

Combien je vous félicite, mes chers Enfants, de votre engagement dans la Congrégation de l'Immaculée Conception ! Par cette démarche, *vous vous êtes engagés* à faire plus que le commun des chrétiens n'est tenu de faire. Que je bénis, pour vous, la miséricorde divine qui vous inspira une pareille pensée ! Mais soyez fidèles à vos promesses. ... Les plus petites fautes conduisent infailliblement aux plus grandes. ... De cette expérience, formez-vous ce principe pour toute votre vie, que dans la religion, l'on ne se rend jamais la voie plus facile et plus sûre, que lorsqu'on la resserre, lorsqu'on la restreint davantage, et qu'au contraire, on court le plus grand danger pour son salut lorsqu'on cherche à l'élargir.

A la fin, il fait parler la Sainte Vierge « Oh ! mes Enfants ! combien je vous aime ! ... Mes Enfants, venez donc à moi; donnez-vous à moi, et moi, je me donnerai à vous, et je vous donnerai un bonheur sans fin, un bonheur qui durera tout autant que Dieu même ».

3.4 Le même 5 décembre 1825, par la plume du p. Caillet, Chaminade écrit au directeur du séminaire d'Auch (L. 382):

« Travaillons ! Vous le savez, mon ambition est d'allumer le feu de l'amour divin dans toute la France, Le Seigneur a daigné faire choix de vous pour m'aider de vos moyens et de vos forces... ... Travaillez avec constance, avec courage à former à Jésus, à Marie, des serviteurs dignes d'eux ».

3.5 A M. Clouzet, Chaminade partage un rêve (Saint-Remy, de Bordeaux, 6 juin 1824, L. 295):

« S'il y a entre vous la moindre mésintelligence, l'œuvre de Dieu en souffrira d'autant. ... Je n'aurai jamais plus de satisfaction que quand je vous verrai tous ne faire qu'un. Oh ! Quelle belle Société, que celle où tous les membres et surtout tous les Chefs, n'ont qu'un cœur, qu'une âme, et entre qui tout est commun ! Telle sera, je l'espère la Société de Marie ».

4. Discerner la volonté de Dieu dans la gestion des affaires

4.1. A M. David Monier, Saint-Remy (Bordeaux, 31 août 1823, L. 249):

« .. J'aime l'Etablissement de Saint-Remy; j'aime encore plus ceux qui y sont envoyés pour le former... mais ... ma sollicitude n'abandonne pas les anciens Etablissements. ... Cet Etablissement, comme tous les autres, n'est-il pas entre les mains de la Providence ? ... Notre Seigneur nous dit: *Votre Père céleste sait que vous avez besoin de ces choses*. Ne mettez en activité d'abord que ce que vous pouvez. Est-il bien dans les vues de Dieu que nous paraissions des gens opulents, des gens à qui on peut accorder tout crédit, etc. ? ».

4.2 A M. O'Lombel, Paris (Bordeaux, 11 avril 1826, L. 391):

« Opérer à crédit pour tout, et tout à découvert, n'est pas chose à faire pour notre Société de Marie. ... La Providence y pourvoira, si c'est dans les desseins de Dieu que nous fondions l'Etablissement de Paris. Sachons attendre et ne pas nous précipiter ».

4.3 La lettre du 16 juin 1824 (L. 299), est particulièrement intéressante: Chaminade fait part au P. Caillet du travail de discernement qu'il fait en tant que fondateur d'œuvres:

« Je suis étonné, mon cher Fils, que vous n'avez encore rien reçu, ni en bienfaits, ni en avances... *Votre Père céleste sait que vous en avez besoin...*

Pour agir, pour entreprendre et conclure les affaires, vous n'avez pas besoin d'une autorisation particulière, si les œuvres sont déjà convenues entre nous, ou sont dans le sens et la direction de celles convenues entre nous. ...

Conservez en toute occasion une grande présence d'esprit ... Belle et noble simplicité dans tous ses procédés; franchise, loyauté, prudence: voilà tout notre art dans nos rapports avec les hommes. Notre Seigneur ne semble-t-il pas en avoir fait comme l'abrégé de sa doctrine: *Soyez donc simples comme les colombes et prudents comme les serpents !*

Vous paraissez affecté des dettes que nous contractons tous les jours pour multiplier nos Etablissements ou soutenir et étendre les anciens. Priez, et priez avec instance, pour que les malheurs que vous vous représentez n'arrivent pas, pour que je ne devance jamais l'ordre de la Providence, dans les œuvres que nous croyons être dans ses vues. Je pensais, ce matin, à cette voie extraordinaire que nous suivons, et j'en étais comme effrayé et un peu déconcerté, lorsque la pensée que Dieu en agissait ainsi pour augmenter notre confiance en lui et pour nous faire vivre dans une entière dépendance de sa grâce, ... m'a un peu consolé et fortifié. Ce qui me cause quelquefois quelque trouble, c'est ce que dit saint Paul: *Personne entré au service de Dieu, se n'embarrasse dans les affaires du siècle, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé* (2 Tim 2, 4). Dans ma position, et dans ce combat que j'ai à soutenir pour Dieu, précisément j'ai besoin souvent d'entrer dans les négociations séculières. Cette obligation ... serait-elle une preuve que le combat n'est pas dans les vues de Dieu ? Voilà la difficulté. Il y a de longues années que je me la propose. Je ne trouve un peu de paix intérieure qu'en prenant garde à n'entrer dans ces négociations 1°) que par suite d'affaires que je crois que Dieu demande; 2°) d'y entrer le moins possible; 3°) de ne pas cesser de m'élever vers Dieu, pour que mon esprit et mon cœur ne soient pas réellement *impliqués* dans ces négociations. Si vous savez, mon cher Fils, quelque chose à ajouter ou de meilleur à me dire, ne craignez pas de parler ».

4.4 A M. Vieille, Curé de la Madeleine, Besançon, il livre cette confidence (Bordeaux, 26 mai 1830, L. 524):

« Depuis ma première jeunesse, Monsieur le Curé, j'ai assez goûté cet axiome que j'ai souvent entendu dire: il faut bien faire le bien. Je pense aussi qu'il est de votre goût. Ne faisons que ce que nous pourrions bien faire ».

CONCLUSION: LA FIDELITE AU « OUI, DIEU ! », ÇA PAYE !

A Mlle de Trenquelléon, Chaminade écrit, en août 1810 (L. 40):

« Je vous invite, ma chère Enfant, à faire cet Acte de consécration de tout votre cœur en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ...: ce sera aussi un bon avis à donner à toutes vos amies. Je suis comme étonné des grâces et des bénédictions que reçoivent tous ceux et celles qui le font de bon cœur et qui persévèrent dans les sentiments qui le leur ont inspiré. Oh qu'heureux sont les vrais Enfants de Marie ! La Mère de Jésus devient réellement leur Mère ».

Le mot qui conclut sans doute le mieux ces paroles du P. Chaminade sur le thème du « oui à Dieu », de la confiance en la Providence, de l'obéissance dans la foi, etc. c'est le mot de « paix ». Des premières lettres que nous ayons conservées de lui – comme celle du 27 mai 1796 à Melle de Lamourous, au Pian (L. 9) qui se termine par ce souhait: « *Je vous souhaite la bénédiction et la paix de Jésus-Christ* », jusqu'aux dernières et très longues lettres de la fin de sa vie, où Chaminade plaide de toute l'énergie qui lui reste pour que revienne la paix dans la Société de Marie, la paix est souvent le dernier souhait de ses lettres. Il semble bien que pour Chaminade, la paix soit le signe que quelqu'un est en accord avec Dieu. Là où il y a trouble, tristesse, inquiétude... il y a lieu de s'examiner sur son OUI ou son OUI MAIS au Seigneur.

« Ma chère, écrit-il à Thérèse en 1799 (L. 15), nous n'aurons jamais la paix de l'âme, que quand nos volontés seront entièrement conformes à celle de Dieu ».

Son souhait de paix ressemble souvent à une formule liturgique. Chaminade aime à y joindre assez souvent la mention d'un geste affectueux: je vous embrasse, je vous embrasse tendrement, je vous embrasse comme un père... - comme s'il désirait que l'harmonie avec Dieu produise aussi la paix entre les hommes. Il ne veut pas quitter son correspondant sur un désaccord ou dans la peine.

« Je vous souhaite avec effusion de cœur la paix du Seigneur », conclut-il la lettre du 18.02 1820 à Mère de Trenquelléon (L. 134).

« Arrachez jusqu'aux dernières fibres de l'amour-propre, et vous aurez la paix, mais la paix de Dieu même – écrit-il à M. Clouzet en 1824 (27 juin, L. 300) – et il ajoute: « Votre bon, j'ose dire et tendre Père, vous embrasse avec effusion de sentiments ».

A Lalanne aussi, 15 février 1830 (L. 502): « Je vous embrasse tendrement, et vous souhaite la paix du Seigneur ».

Osons croire que notre cher Père Chaminade nous dit, à nous aussi, aujourd'hui: « Je vous embrasse tendrement, et vous souhaite la paix du Seigneur ».